Rapport d'un nouveau bandage pour la fracture transversàle de la rotule, envoié à l'academie de chirurgie par Mons.r Sûe M.e en chirurgie a orleans

n.° 35 [illegible]

~~[illegible]~~

L'auteur enonçant que l'espece la plus commune des fractures de la rotule est celle qui se fait en travers, admet en outre que la cause ou la complication la plus ordinaire de cette fracture est la rupture de l'aponevrose des muscles extenseurs de la jambe. Considerant ensuitte les difficultés soit de procurer la reunion des parties tendineuses ou de maintenir les deux pieces osseuses rapprochées; soit de determiner la coalition parfaitte, en s'opposant à la contraction des muscles et a l'allongement de la substance osse-ligamenteuse et intermediaire; l'auteur croit avoir trouvé le moien de vaincre les obstacles et de maintenir les pieces exactement rapprochées, à la faveur d'un bandage mechanique dont l'academie m'a chargé de lui rendre compte.

La description de ce bandage clairement exposé par l'auteur, paroît d'autant plus inutile a rapporter, que les effets en sont sensibles; on juge en effet qu'il a pour objet d'embrasser la rotule d'en rapprocher le tendon extenseur du ligament de cet os.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 31 d.5
n° 121

quoique de toutes les especes de fractures il n'en soit aucune dont les heureux succes soient aussi rares, le traitement plus equivoque les moiens plus contestés, quil nous soit permis avant deporter un jugement sur l'utilité du bandage proposé par Mr fuez de considerer les objets de discussion sous differens rapports.

Si on consulte les praticiens ceux qu'une experience habituelle met aporté de jugés frequemment de la fracture dont il s'agit, on est fondé acroire quil n'existe aucun moyen depreference, aucune regle ~~generale~~ aucun traitement de cette maladie dont les indications n'esoient subordonnés à letat primordiale a la cause aux complications de cette espece de fracture.

on dit communément que celle qui est transversale ne seauroit se reunir par raport à la retraction des muscles et cela à certains egard est vrai, si on a negligé la coaptation et l'affrontement dans les premiers jours.
mais la retraction ne peut avoir lieu audela du degré d'extension le plus grand. or si on n'a point negligé les premiers instans, la situation favorable, les bandages usités par nos anciens ou imaginés par les chirurgiens modernes. on poura reussir.
on a peu dexemples de coalition à la verité parfaitte, mais on en cite plusieurs avec tres peu deloignement de la substance intermediaire, succes qui ont eté

egalement

obtenus par les bandages de Mrs feret, allouel, Debaune et meme par L'angle droit proposé par Monsieur Valentin.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Mais dans quel cas doit on comme la proposé Mr Sabatier se conformer à la methode des anglois? qui ~~cettere~~ d'abandonner absolument à la nature la guerison des fractures de la rotule — on entrevoit ces cas dans ce que nous avons dit l'exemple d'une femme herboriste qui a souffert deux fractures transversale ~~et~~ qui marche fort bien, autorise [quelquefois] cette pratique.

Dans quelle autre Varieté de fracture transversale, la methode angulaire de Mr Valentin peut elle etre admise de preference, [on poura] ~~nous pensons~~ l'appercevoir dans les fractures compliquées de contusions, d'inflammations et autres accidens; dans lesquels cas, il convient d'eviter l'irritation et la retraction des muscles, par l'application inconsiderée des bandes, et par consequent de toutes especes de machines.

Les moiens usités au contraire semblent admissibles et favorables que lorsque [lorsque la distance et la retraction est foible ou] lorsque la fracture reconnoit pour cause la seule force des muscles. Mr Botentuit connoit un exemple des plus heureux dans la guerison de Madame Vatin pour laquelle Mr Louis et plusieurs academiciens ont eté mandés.

Le bandage de Mr petit celui en corroye de l'hotel dieu [l'usage de] nos bandages imaginés par les modernes seront indispensables lorsque la fracture transversale sera compliquée de la rupture du ligament et des tendons, puisque suivant l'opinion d'un praticien deja cité, Le malade ne

Sauroit

ne sçauroit nullement marcher et que la rigidité de
l'articulation la difficulté de flechir la jambe
aprés le traitement, est une foible consideration
en comparaison de l'impossibilité de la progression.

c'est sous ces points de vues d'utilité, et dans l'espoir
d'obtenir une plus parfaitte coalition de certaines fractu
res transversale de la rotule, que nous avons consideré,
avec satisfaction, les avantages proposés par mr sue
dans l'application de son ~~brandage~~ ; ~~ne~~ ~~fort~~ le mechanis
me nous a paru fort ingenieux efficace et ~~de~~ le croissant ~~de~~ ~~bandage~~ ~~les~~

~~paroit~~ ~~apparoit~~ d'avoir etre peut evasé et
susceptibles de quelques changements avantageux
dont les corrections seront tenfanter ~~aux~~ fixer d'un le premiere facilement d'aisi par l'auteur

ce moien de guerison est ~~absolument~~ ~~encore~~ en general l'inverse
de celui de Monsieur Suret dont l'objet est de mainte
nir la partie dans la plus grande extension.
celui ci en permettant quelques degrés fort legers de
flexion, obviera peut etre à la trop grande rigidité de
l'article dont le ginglime de sa nature doit etre Laché.

Nous Estimons que le bandage de Mr sue
d'orleans merite des Eloges et un encouragement
de la part de l'academie aux travaux de son auteur.